

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

075
DECRET D/2021/...../PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU COMITE NATIONAL
DE PILOTAGE DU RECENSEMENT NATIONAL DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ELEVAGE (RNAE)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

vu la Constitution ;

le Décret D/2018/116/SGG/PRG du 13 juillet 2018 portant Organisation de la Présidence de la République ;

le Décret D/2021/014/PRG/SGG du 15 janvier 2021, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

le Décret D/2021/015/PRG/SGG du 18 janvier 2021, portant Structure du Gouvernement ;

les Décrets D/2021/017 - 018 - 024 - 028/PRG/SGG des 19, 21, 23 et 27 janvier 2021, portant respectivement Composition partielle du Gouvernement ;

le Décret D/2020/288/PRG/SGG du 18 novembre 2020, portant Organisation du Recensement National Agriculture et de l'Elevage (RNAE)

DECRETE :

Article 1^{er} : Les cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après, membres de du Comité National de Pilotage du Recensement National de l'Agriculture et de l'Elevage (RNAE) :

Présidente, Représentant de la Présidence de la République : Madame Touré Nalén OULARE, Conseillère Technique chargée du Suivi des Initiatives résidentielles dans le Secteur Rural ;

Premier Vice-président, Représentant de la Primature : Monsieur Morlaye TOURE ;

Deuxième Vice-président, Représentant du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage : Monsieur Famoi BEAVOGUI,

Troisième Vice-président, Représentant du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation : Monsieur Fadama Itala KOUROUMA ;

Premier Rapporteur, Représentant du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage : Monsieur Mamady CONDE ;

Deuxième Rapporteur, Représentant du Ministère des Pêches, de l'Aquaculture de l'Economie Maritime : Monsieur Sophiane Sankhon ;

Troisième Rapporteur, Représentant du Ministère de l'Environnement, des Forêts et Forêts : Monsieur Seydou Bari SIDIBE ;

Membres :

Coordinateur du Recensement National de l'Agriculture et de l'Elevage (RNAE) : Dr Aboubacar Ahmadou CAMARA ;

Représentant du Ministère du Plan et du Développement Economique : Monsieur Adourahmane TOURE ;

Représentant du Ministère des Postes, des Télécommunications, et de l'Economie Numérique : Monsieur Mamadou Saidou DIALLO ;

Représentant du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile : Commissaire Divisionnaire de Police Pépé KPOGOMOU ;

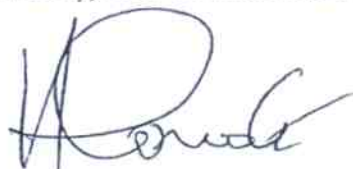
Représentant du Ministère de l'Economie et des Finances : Monsieur Karamako KEITA ;

Représentant de la Chambre Nationale d'Agriculture : Monsieur Lanceny CHERIF ;

- Représentant du Ministère de l'Information et de la Communication : Mor Sény DAMBA ;
- Représentant du Ministère des Droits et de l'Autonomisation d Femmes : Madame Batouly KABA ;
- Représentant du Ministère du Plan et du Développement Economique Monsieur Aboubacar KABA.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, se enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le..... 09 MARS 2021



PROFESSEUR ALPHA CONDE